

Le bon déroulement de ces entretiens permet une double exploitation :

- D'une part, avoir une source d'informations et d'inspiration, qui permettra au chercheur de situer son apport personnel avec plus de précision.
- Et d'autre part, permettre l'émergence d'une réalité plus profonde qui n'était pas explicitement perceptible auparavant. De ce fait, en prenant ces résultats pour appui, le chercheur sera en mesure de vérifier si la question de départ est toujours conforme au sens de la recherche et, le cas échéant, il pourrait la reformuler en se référant aux informations découlant de ce travail exploratoire.

8.3. La problématique

Avant de procéder au choix de la technique d'enquête et à la formulation des hypothèses, le chercheur doit concevoir en amont un « *problème* » à élucider, à étudier lors de sa recherche. Cette étape est nécessaire pour le processus de recherche. Le chercheur élabore sa problématique après avoir « *déterminé ce qui fait problème* ».

a- Définition (s)

Selon R. Quivy et L-V. Campenhoudt, la problématique est « *l'approche théorique que l'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ* » (2017 : 105). De même, pour J. Berrebeh, « *la problématique, c'est le fil conducteur de l'argumentation qui permet d'induire chez le correcteur (ou l'auditeur), le sentiment d'une logique argumentative convaincante dans un champ de réflexion déterminer et clairement délimité* » (2013 :4). Elle nécessite un effort de construction, d'agitation d'idées, de pensées, de théories sur ce qui fait problème dans un sujet.

À ce stade, tout chercheur doit s'interroger : « *En quoi a-t-on besoin d'effectuer cette recherche et vais-je apporter des éléments nouveaux à la science et à la pratiques ?* ». En fait, cette étape exige de l'audace, de la créativité, de l'ingéniosité pour fournir des éléments justifiant la mise en œuvre de cette recherche et aide à déterminer en quoi consiste le problème auquel le chercheur s'attaque.

b. Construction de la problématique

Une problématique de recherche est constituée d'un ensemble de conceptions théoriques, de lectures, de questions, de confrontations de résultats, d'hypothèses et de références qui aident à clarifier et à éclaircir un problème de recherche. À partir de l'ensemble de questions auquel le chercheur se trouve confronté, il convient de formuler une problématique en termes de questions - pertinentes et de prescriptions implicites. Il s'agit de :

- déterminer ce qui cause l'insatisfaction, le malaise, le problème.
- formuler un énoncé affirmatif qui explique la mise en place de cette recherche.
- élaborer une argumentation explicitant la nécessité et la pertinence de cette exploration empirique et ses retombées sur l'avancement scientifique.

Les auteurs proposent une méthode en trois temps pour la conception d'une problématique.

c. Trois temps d'une problématique

- **Dans un premier temps, faire le point :** cela signifie qu'il s'agit de dresser l'inventaire des problématiques éventuelles et de les comparer (déterminer les liens ou les oppositions) en fonction des résultats de l'exploration. Ensuite en s'appuyant sur des paramètres clés tels que la faisabilité et les modes d'explication. Il faut mettre en exergue les perspectives théoriques, implicites ou explicites, propres à chacune d'elles.
- **Dans un second temps, proposer une problématique ou un cadre théorique :** suite à l'inventaire déjà établi, le chercheur est en mesure en ce moment de choisir son cadre théorique, soit en s'adaptant à celui proposé par des auteurs lus, soit en suggérant un nouveau. Ce qui importe dans tout les cas est qu'il soit en adéquation avec la question de départ et avec les enseignements collectés lors des entretiens exploratoires.

Au terme de ce niveau, considéré comme décisif, découlent deux finalités : permettre au chercheur de reformuler la question de départ d'une manière définitive avec plus de précision et concision, et d'autre part identifier le cadre théorique en fonction de l'objet d'étude afin de mettre avant des hypothèses.

- **Dans un dernier temps**, expliciter sa propre problématique et son cadre théorique : au niveau de cette étape, le chercheur présente sa problématique et son cadre théorique après être reformulés. Dans ce cas le chercheur pourra construire son modèle d'analyse.

En résumé, trois étapes : formulation de la question de départ, exploration et enfin explicitation de la problématique, constituent un système harmonieux, apte pour la concrétisation d'un projet de recherche.

8.4. La construction du modèle d'analyse

Cette étape vient après la construction finale de la problématique pour permettre au chercheur de réaliser le travail élucidé. Elle en est donc indépendante. Cependant, il est plus logique de travailler à l'élaboration de cette étape en liaison et en complémentarité avec la précédente : elles doivent être presque concomitantes.

Le modèle d'analyse ou le cadre d'analyse se définit comme : « *un ensemble de concepts et d'hypothèses qui s'articulent entre eux pour former un cadre cohérent* » (R. Quivy et L-V. Campenhoudt , 2017 :153).

La conceptualisation se présente comme une construction abstraite mise en œuvre pour étudier le réel. Cependant, son application ne permet pas de rendre compte de toute la réalité dans la mesure où elle s'intéresse uniquement aux concepts et hypothèses majeurs (du point de vue du chercheur). Il s'agit d'une « *conception-sélection où la construction consiste à identifier le concept, désigner les dimensions qui le constituent et enfin préciser les indicateurs de mesure de ces dimensions* » (M. Fauvel, 2002 :4).

a. Principes d'élaboration du modèle d'analyse

L'élaboration de ce cadre se réalise de deux manières : en commençant par les hypothèses pour arriver aux concepts ou inversement (partir de concepts pour arriver aux hypothèses). Les chercheurs, en procédant à la construction des concepts passent à la définition. Ils ont déterminé deux types de concepts :

- Les concepts opératoires isolés, généralement déterminés empiriquement à l'issue d'une observation directe.
- Les concepts systémiques, identifiés à travers un raisonnement abstrait qui se trouve généralement en rupture avec les préjugés.

Cette étape de conceptualisation s'apparente à celle de l'élaboration d'hypothèses.

b. Les hypothèses

L'hypothèse se définit comme une proposition admise provisoirement avant qu'elle soit confirmée, infirmée ou nuancée par la confrontation des faits. Pour O. Aktouf l'hypothèse est « *en quelque sorte une base avancée de ce que l'on cherche à prouver. C'est la formulation pro forma de conclusions que l'on compte tirer et que l'on va s'efforcer de justifier et de démontrer méthodiquement et systématiquement.* » (1987 :58). Elle remplit trois fonctions principales :

- Établir des liens entre des faits, des variables et des concepts pour parvenir à mettre en place une règle applicable à de nombreuses situations données.
- Orienter le choix des faits à observer, des données à collecter afin de pouvoir répondre aux questions centrales posées lors de la recherche.
- Fournir des renseignements précis quant au terrain de la recherche, ce qui permettra de choisir au final la méthode appropriée, les techniques pour confirmer ou infirmer les relations énoncées.

Reste à savoir ce qu'est une hypothèse correcte et acceptable dans la recherche scientifique.

c. Formulation des hypothèses .

Les paramètres à prendre en considération en formulant des hypothèses :

- L'énoncé de relations : une relation entre deux variables, deux phénomènes, deux concepts ou plus. Une relation causale ou d'association.
- Il faut qu'elle soit liée à une théorie, une conception précédemment citée.
- La nature de la relation est déterminée par des termes tels que : moins que, plus grand que, différent de, positif, négatif, etc.
- Il faut qu'elle soit vérifiable : le principe d'une hypothèse est qu'elle soit en mesure d'être vérifiée en possédant des variables observables, mesurables dans la réalité et contestables.
- S'il y en a plusieurs, il faut qu'elles restent en nombre limité
- La plausibilité : elle doit être pertinente pour le phénomène à étudier.

d. Typologie de la démarche : inductive, déductive et hypothético-déductive

Il existe trois démarches majeures pour le chercheur : inductive, déductive et hypothético-déductive.

- *La démarche inductive* : est une méthode scientifique qui part du terrain (observations limitées) qui permet d'élaborer des concepts opératoires isolés et s'appuie sur une logique analytique et inductive pour parvenir jusqu'aux concepts et à l'idée qui fonde l'hypothèse. François Dépelteau, définit ainsi l'induction : « Il s'agit de procéder à des observations particulières de la réalité étudiée, de regarder, de chercher à tout voir si possible, à tout entendre, à tout sentir, etc., puis d'en induire des énoncés généraux (des concepts, des hypothèses, des théories, des lois...) qui rendent compte de la réalité » (2000 :21).
- *La méthode déductive* : Contrairement à la première, elle se base sur des travaux de recherche et des théories préexistants pour formuler (une) ou